

Marion, Casavant, Richard, Spencer, Beauchamp, Demers, Poulin, députés au parlement local, Lesage, assistant commissaire d'agriculture, Dr. Laroque, Stevenson, du Conseil des arts et manufactures, W. Little, Chs. Gibb, du Conseil d'agriculture, Rexford, De Cazes, Dunn, du département de l'Instruction publique, Proulx, de la *Gazette des Campagnes*, Barnard, directeur de l'agriculture, Chs. Lindsay, J. C. Chapais, du *Journal d'agriculture*, etc., etc

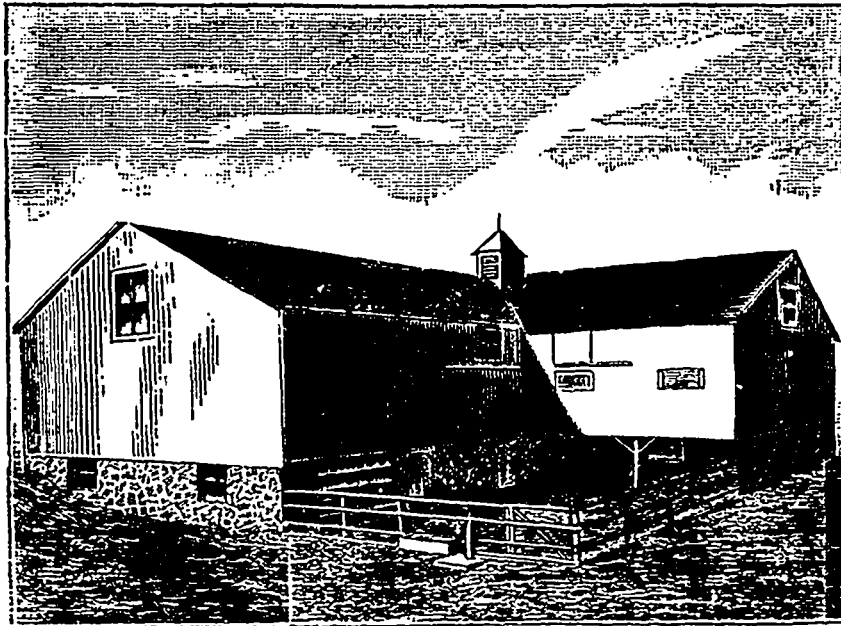
La séance du matin s'est ouverte à 10 heures sous la présidence de l'honorable H. G. Joly. Le procès verbal de la dernière séance ayant été lu par le secrétaire et adopté, M. le président remit au secrétaire plusieurs lettres de quelques membres de l'association et d'autres personnes invitées à assister à l'assemblée et qui n'ont pu le faire.

Après quelques remarques sur les avis de convocation de l'assemblée, par MM. Little et Stevenson, M. le président fit part à l'assemblée du décès de M. Marler, trésorier de l'association et l'un de ses membres les plus distingués. La motion suivante fut adoptée unanimement par l'assemblée :

Proposé par l'honorable M. Beaubien, secondé par l'honorable M. Lynch, que l'Association forestière de la province de Québec déplore la perte qu'elle a fait dans le cours de l'an dernier, d'un de ses membres les plus dévoués, en la personne de M. Marler que la mort a enlevé à l'estime générale que ses qualités lui avaient valu,

théorie elle se pratique en Europe, où non seulement l'état protège les forêts du domaine public, mais encore les forêts des particuliers auxquels il impose certains règlements. Dans ces pays on enseigne la sylviculture au peuple par tous les moyens. Il importe de conserver les forêts, non seulement pour le bois qu'elles nous fournissent, mais encore pour l'influence qu'elles exercent sur le climat, sur la distribution des eaux. Les travaux de l'association ont attiré l'attention des pays étrangers, et l'Algérie même est venue nous demander des renseignements sur le fonctionnement de notre société. Cette dernière a été représentée par son président au dernier congrès forestier tenu à Saratoga l'an dernier. Il a pu à cette occasion, constater en visitant les montagnes de l'Adirondack, de quelle dévastation sont victimes les forêts américaines. Aussi, est-on à faire, aux États-Unis, une législation forestière qui permettra de protéger par tous les moyens possibles les forêts contre la destruction totale qui les menace.

Le président de l'association a été appelé à contribuer à la création d'une association à Winnipeg, et enfin on a lieu d'être fier du travail efficace que nous avons fait depuis notre réunion en société. Il faut continuer à agir. Lors-qu'on voit les travaux prodigieux entrepris et menés à bonne fin dans les autres pays, pour le reboisement, lorsqu'on considère par exemple la transformation des landes de Bretagne, par la plantation du pin sylvestre, et que d'un autre côté on voit l'immense gaspillage qui se fait de nos richesses forestières, on com-



GRANGE D'UTILITÉ GÉNÉRALE—VUE EN ARRIÈRE.

et que copie de cette résolution soit adressée à la famille du regretté défunt."

M. Little met sur la table comme président d'un comité chargé, à la dernière assemblée, de communiquer avec le gouvernement fédéral au sujet d'une enquête sur l'état des forêts de la Puissance, deux lettres ayant rapport à une communication à ce sujet faite au gouvernement, par lesquelles il appert que cette communication a été reçue et est sous considération devant le Conseil Privé.

M. le président met sur la table, une carte de la Puissance du Canada préparée par M. Bell et indiquant quelles sont les essences forestières qu'on rencontre sous les diverses latitudes du territoire de la Puissance. Il annonce en même temps qu'il tâchera d'obtenir par l'entremise de l'honorable Commissaire des Terres de la Couronne un certain nombre d'exemplaires de cette carte qui est très bien faite et d'une grande utilité, puis il prononce le discours d'ouverture dont nous donnons ici la substance.

Le but de l'association forestière est la conservation des forêts existantes et la création de nouvelles forêts. Elle travaille à faire accepter ce beau programme par le peuple en formant son opinion. L'association ajoutera peut-être à ce programme l'arboriculture fruitière. Cette branche importante compte un de ses amis dans la personne de M. Chs. Gibb, qui assiste à la présente réunion, et dont les travaux et voyages en rapport avec l'arboriculture fruitière sont connus de tous. La protection des forêts n'est pas simplement une

prend tout ce que nous pouvons et devons faire comme membres de l'Association forestière. Il nous faut surtout nous appliquer à faire l'éducation forestière de la jeunesse. La vieille génération qui a eu à combattre la forêt est plus difficile à convaincre de la nécessité de protéger les forêts, mais les enfants qui sont sans préjugés acquis acceptent plus facilement cette idée. L'un des plus grands succès obtenus par l'association a été l'institution de la fête des arbres. Il faut travailler à faire de ce jour, le vrai jour de fête de la forêt, une fête nationale à laquelle tout le monde indistinctement doit prendre part. Cette fête des arbres est d'institution américaine, à l'origine. Aujourd'hui même, au moment où nous sommes réunis elle se fête dans l'état du Michigan, dont les forêts sont pourtant si considérables qu'on en extrait chaque année trois fois autant de bois que n'en fournit le Canada. La société a aussi pour mission de s'occuper des questions scientifiques qui se rapportent à la sylviculture, telle que l'influence de la lune sur les arbres, au moment de leur plantation. Déjà on a fait une expérience intéressante sur ce point, l'an dernier, à la suggestion de l'honorable M. Beaubien, et à la fin de cette année on sera à même d'en constater le résultat.

L'honorable M. Joly, au milieu des applaudissements de l'assemblée, termina son discours en invitant l'honorable M. Lynch, Commissaire des terres de la Couronne, à prendre la parole.

L'honorable M. Lynch commença par expliquer qu'il avait cru travailler dans l'intérêt de l'association en provoquant la réunion de la